

# VAR HABITAT – OPH DU VAR

**Siège Social : Avenue Pablo Picasso – 83160 LA VALETTE DU VAR**  
**Adresse postale : B.P. 29 – 83040 TOULON CEDEX 9**

## EXTRAIT

24

du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration de  
VAR HABITAT – OPH DU VAR

SEANCE du **28 JUIN 2024**

**Objet de la délibération :**

**DRAGUIGNAN –  
OPERATION  
« BILLETTE  
»ACQUISITION EN  
VEFA DE 69  
LOGEMENTS  
PROMOTEUR NEXITY**

Le Conseil d'Administration de VAR HABITAT – OPH DU VAR  
conformément à son Règlement Intérieur s'est réuni à :  
LA VALETTE DU VAR

sous la présidence de : **M. Thierry ALBERTINI**

ADMINISTRATEURS EN EXERCICE : **22** (suite au décès  
soudain d'un administrateur)

**Présents :** Thierry ALBERTINI, Catherine BASCHIERI, Michèle  
BUGEAU, Dominique CAPITAINE, Solange CHIECCHIO, Carmen  
COINTREL, Thierry DOREAU, Patrick EVEILLEAU, Jeannine GHIO, Loïc  
GUILLEUX, Josée MASSI, Serge PELLEGRIN, Jacques PEYROT, Valérie  
RIALLAND.

Christian BRIEL ayant donné pouvoir à J GHIO  
Dalila CHOUIAH ayant donné pouvoir à L GUILLEUX  
Patrick DEBIEUVRE, ayant donné pouvoir à T ALBERTINI  
Marc ESPONDA, ayant donné pouvoir à D CAPITAINE  
Marc LAURIOL, ayant donné pouvoir à T ALBERTINI

**Absents et excusés :** Martine ARENAS, Delphine GROSSO,  
Dominique LAIN.

**Représentant du CSE :** Didier D'HOTEL, Stéphanie MANETTI

**Commissaire du gouvernement :** Frédéric LOUBEYRE (DDTM du  
Var)

Monsieur le Président dit :

Chers Collègues,

VAR HABITAT a été sollicité par la Société NEXITY pour l'acquisition en VEFA de  
logements locatifs sociaux et logements locatifs intermédiaires avec leurs stationnements  
dans un programme de 69 logements.

L'opération est située Chemin de Billette sur la commune de DRAGUIGNAN.

Le permis de construire a été obtenu le 03/05/2021, prorogé le 20/03/2023.

Les négociations sont terminées.

Les prix d'acquisition arrêtés sont les suivants :

➤ Pour les 21 logements en LLS comprenant 21 parkings et développant une SHAB totale de 1.333,21 m<sup>2</sup>, le prix proposé est de 2 300 € HT/m<sup>2</sup> SHAB.

Nous disposerions de la répartition suivante : 8 type 2, 7 type 3, 5 type 4 et 1 type 5.

➤ Pour les 48 logements en LLI comprenant 75 parkings et développant une SHAB de 3.094,80 m<sup>2</sup>, le prix proposé est de 3.300 € HT/m<sup>2</sup> SHAB.

Nous disposerions de la répartition suivante : 7 type 2, 22 type 3, 19 type 4

Les conditions d'acquisitions sont soumises à l'estimation de la Direction de l'Immobilier de l'Etat qui a été sollicité ; son estimation est en cours, et nous ne manquerons pas d'informer le conseil dès obtention de ladite estimation.

Je vous demande donc de bien vouloir autoriser :

- L'acquisition en VEFA des logements et stationnements,
- La poursuite de cette opération,
- Le Directeur Général à signer tous les actes nécessaires à la réalisation de l'opération.

Le Conseil d'Administration après avoir entendu l'exposé de son Président, l'adopte à l'unanimité et le transforme en délibération, accordant ainsi les autorisations sollicitées.

Le Président,

Thierry ALBERTINI